



Communiqué de presse

Urgence incendie dans le monde du travail

Ce 27 juillet 2026, six ministres (MM. et Mmes FARANDOU, LESCURE, PAPIN, BREGEON, MARTIN, LE HENANFF) ont organisé une visioconférence réunissant l'ensemble des partenaires sociaux et des fédérations professionnelles concernant les incendies sur le territoire français et les impacts sur l'économie.

Lors de cette visioconférence, FO a demandé des éclaircissements sur la mise en œuvre du temps partiel, les conséquences pour les saisonniers, la communication pour le tourisme dans les régions impactées et l'accompagnement pour une reprise d'activité des entreprises. FO a proposé la mise en place d'un plan incendie calqué sur le plan de prévention des risques technologiques, industriels ou nucléaires. Enfin, FO a demandé un protocole de prévention des salariés en lien avec le document unique des risques professionnels, avec une remise en place des CHSCT.

Le ministre du Travail, Monsieur FARANDOU, a précisé que pour les entreprises qui en avaient la capacité, le télétravail devait être privilégié. Dans le cas contraire, les entreprises devaient opter pour le protocole du travail partiel déjà connu. Le même schéma devait être appliqué pour les saisonniers déjà en poste.

Toutefois, une doctrine doit encore être définie pour les activités professionnelles en extérieur dont les particules dans l'air sont supérieures au seuil prévu. Il est attendu un retour des ARS et du ministère de la Santé.

Le ministre du Travail a indiqué que la doctrine devrait être communiquée en fin de journée ou au plus tard le lendemain.

Dans ce contexte tragique et sans précédent en France, FO considère comme primordial de garantir la protection des droits et des salaires des travailleurs. Il est tout aussi indispensable de préserver les conditions de travail de l'ensemble des salariés.

Paris, le 27 juillet 2026

Contacts :

Yanis AUBERT
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi et
de la Formation
professionnelle**

✉ [yaubert](mailto:yaubert@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:yaubert@force-ouvriere.fr)
☎ 01 40 52 84 07

Séverine PRIVAT
Secrétaire confédérale

Secteur des Retraites

✉ [sprivat](mailto:sprivat@force-ouvriere.fr)
[@force-ouvriere.fr](mailto:sprivat@force-ouvriere.fr)
☎ 01 40 52 84 07